

Sécurité au travail: un job de chefs, l'affaire de tous!



Philippe Riess et Anissa Atmane équipés selon les directives de Losinger Marrazi visitent un chantier à Berne.



Hauptausgabe

20 minutes Lausanne
1001 Lausanne
021/ 621 87 87
www.20min.ch/ro

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 105'600
Erscheinungsweise: 5x wöchentlich



Seite: 12
Fläche: 55'847 mm²

Auftrag: 397003
Themen-Nr.: 397.003

Referenz: 70158128
Ausschnitt Seite: 2/2

La Suva est active dans la prévention, l'assurance et la réadaptation. En matière de sécurité au travail, elle s'appuie sur sa vision dont l'objectif est de sauver 250 vies en dix ans.

Les règles vitales de la Suva, si elles sont appliquées, permettent d'éviter 60% des accidents professionnels graves ou mortels. Pour Philippe Riess, responsable du Service Prévention Santé Sécurité chez Losinger Marazzi, «ces règles constituent une excellente base. Mais lorsqu'une entreprise vise l'objectif zéro accident et zéro maladie professionnelle, il est indispensable de les étoffer, de les faire vivre, en somme de les transformer en une véritable culture de la sécurité».

Zéro risque

Losinger Marazzi est l'une des plus grandes entreprises de construction en Suisse. Exemplaire en matière de santé et sécurité à la place de travail, elle a gagné le Prix Suva de la Sécurité en 2012. L'objectif zéro accident? Un palier intermédiaire pour elle. «Le but ultime devrait être le zéro risque, poursuit Philippe Riess, en donnant sa recette du succès: Une prévention efficace doit impérativement être portée, vécue par le management de l'entreprise et soutenue par une équipe qui s'engage au quotidien. Tout le monde doit tirer à la même corde».

L'entreprise de construction a mis en place des mesures de sécurité très strictes et incontournables sur les chantiers: porte d'entrée à badge, échauffement matinal obligatoire, remplacement des échelles par des nacelles, respect des règles vitales, port obligatoire du casque, des lunettes, de la protection auditive, des gants, du gilet réfléchissant et de souliers

renforcés pour toute personne présente. Les équipements de protection sont bien entendu offerts par l'entreprise. «Mais, attention, il ne s'agit pas d'un cadeau, mais bien de matériel à utiliser sans exception possible!»

Sécurité vécue au quotidien

Le responsable Prévention Santé Sécurité constate d'ailleurs un changement des mentalités des «Compagnons», les collaborateurs sur les chantiers. «Les mesures préconisées n'ont pas toujours eu un accueil retentissant. Il ne faut pas se leurrer. Mais depuis quelques années, la sécurité n'est plus subie chez nous. Elle est vécue. Elle fait partie du quotidien.» Anissa Atmane, stagiaire auprès de l'entreprise de construction, abonde dans ce sens: «Je dois avouer que je n'ai encore jamais eu affaire à un compagnon réfractaire aux règles de sécurité».

«Avec les années, nous nous sommes rendu compte qu'une prévention efficace n'empêchait pas un travail efficace, bien au contraire», insiste Philippe Riess. «Pour travailler en sécurité, il faut prévoir, planifier, préparer. Il ne faut pas laisser de place à l'improvisation.» Et lorsque le travail est organisé et sécurisé, la motivation, la productivité et la satisfaction augmentent de concert.

Chez Losinger Marazzi, la sécurité n'est pas un choix et n'est plus un devoir. C'est devenu une culture à tous les échelons de l'entreprise, du directeur à l'apprenti. Aucun travail ne mérite de risquer sa vie.

Concours

Participez à notre concours du centenaire et gagnez l'un des 100 sets mis en jeu, composés d'un sac de sport en bâche de camion de haute qualité et d'une pharmacie d'urgence au look rétro.



www.suva.ch/100ans



RÈGLES VITALES

L'initiative «Vision 250 vies» de la Suva a pour but d'éviter 250 accidents professionnels mortels et tout autant de cas d'invalidité grave en dix ans. Elle repose sur des règles vitales élaborées pour différentes branches et activités à risques élevés. Les accidents du travail se soldant par un décès ou une invalidité permanente sont particulièrement tragiques. Les règles vitales permettent de préserver des vies et d'éviter un grand nombre d'accidents graves. En les appliquant systématiquement, vous contribuerez à renforcer la sécurité au poste de travail. En cas de non-respect des règles vitales, vous devez impérativement interrompre votre travail et procéder à la mise en œuvre ou au rétablissement des conditions de sécurité requises. Ce n'est qu'ensuite qu'il sera possible de reprendre le travail. Vous pourrez ainsi préserver des vies! Pour en

Paid Post

suva

Cet article a été rédigé par le Commercial Publishing de Tamedia en collaboration avec la Suva.